

**Zeitschrift:**        Domaine public  
**Band:**             - (1976)  
**Heft:**             346

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Pour un changement de cap

500 millions en juin dernier, puis un supplément de 600 millions, enfin 408 nouveaux millions, bientôt prolongés par une importante rallonge de 500 millions (pour la période 1977-1978) : les « programmes » de relance lancés par le Conseil fédéral se succèdent et restent toujours aussi vagues.

Cette fois, il est question d'un arrêté sur l'encouragement de l'emploi, d'un arrêté sur l'encouragement des investissements des pouvoirs publics et d'une modification de la loi sur le service de l'emploi (intégration des jeunes et réintégration des sans-emploi). Précisions qui n'en sont pas, justes bonnes à justifier légalement des sommes dont les affectations resteront en fin de compte aussi floues que la relance elle-même.

Certes, le retard d'infrastructure accumulé (!) pendant les années de vaches grasses impose, pendant des mois et des mois encore, un plan de travaux immédiats ; il justifie donc des investissements « qualitatifs » (épuration, équipements hospitaliers, notamment) dans la mesure où des projets sont prêts à être réalisés par les communes et les cantons concernés.

Mais quels seront les prolongements d'une telle politique ? En reviendra-t-on à la croissance quantitative des années soixante ? Les perspectives ouvertes par les crédits octroyés ces derniers mois n'apportent aucun élément de réponse à ces questions primordiales.

M. Georges-André Chevallaz, à la Télévision romande (« Table ouverte »), parle de « saturation » (secteur de la construction) et de « normalisation », appelle le bon peuple à la raison, sans évoquer un quelconque changement de cap. Plus significatif, M. Brugger insiste depuis des mois sur les dangers que ferait courir au système une intervention trop marquée de l'Etat dans le ménage financier et économique. C'est dire que l'on ne peut ni veut imprimer une direction au développement de notre pays, que l'on compte sur un

rétablissement du « statu quo ante », que l'on espère relancer la machine sur les mêmes rails exactement, peut-être à une vitesse plus raisonnable.

C'est se contenter d'une riposte partielle.

Au-delà des injections de millions de francs dans les secteurs menacés, au-delà d'un effort important pour reconstituer les bases d'une croissance pareille à celle qui a mené à la dépression actuelle, il est indispensable d'ouvrir une discussion sur le type de développement souhaitable pour la collectivité helvétique. Les rapports avec nos voisins et partenaires commerciaux conditionnent à l'évidence une part appréciable de notre production ; il est cependant des domaines où les choix restent possibles et où l'ébauche d'une croissance qualitative est envisageable.

Le mérite de deux journalistes de la « National Zeitung » aura été (voir annexe en page 2) de fixer méthodiquement des points de repères qui stimulent l'imagination dans cette perspective et permettent à chacun de prendre la parole sur le sujet. Le plan qu'ils esquissent n'est certes pas global, il n'est du reste pas présenté comme tel. C'est l'amorce d'un débat qui doit prendre une ampleur nationale.

### DANS CE NUMÉRO

P. 2 : Annexe de l'éditorial : Une autre croissance ; p. 3 : Constitution fédérale : un débat est ouvert ; pp. 4/5 : L'horlogerie et les horlogers - II : Une part du gâteau toujours plus étroite ; p. 5/6 : Bulova Watch : pour un plan d'ensemble ; pp. 6/7 : La semaine dans les kiosques alémaniques : La peste rouge (annexe : Pour le bien des téléspectateurs) ; p. 8 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz : La malédiction de Babel — 13 milliards de gain et pas un sou d'impôts.

# Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 346 22 janvier 1976  
Treizième année

Rédacteur responsable :  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :  
Rudolf Berner  
Claude Bossy  
Jean-Daniel Delley

# 346